

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE		
AVIS n°2013-03		
Date : 26/03/2013	ZNIEFF continentales : information par le MNHN, méthodologie d'inventaire et liste d'espèces déterminantes flore/habitat par le CBNM	Vote : unanimité

Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN) présente le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du MNHN ainsi que la méthodologie nationale ZNIEFF continentale. Les contacts des différents référents du MNHN sont communiqués.

Le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) présente l'état d'avancement de l'inventaire ZNIEFF Flore/Habitat. 63 mailles de 1 km² ont été prospectées ce qui représentent 120 Bordereaux d'Inventaire Général et 250 Micro-Inventaire Général. Les données sont en cours de saisie sous MASCARINE. Le programme prévisionnel des prospections 2013 concerne la finalisation des zones pré-identifiées (délimitation plus fine des zones) ainsi que l'inventaire des ripisylves et les milieux littoraux.

La méthodologie et la liste d'espèces déterminantes floristiques a été validée à la dernière séance du CSPN en janvier 2012. Un atelier liste rouge, mené en mars 2013 avec l'UICN, permettra à l'issue de la validation de la liste rouge, d'actualiser la liste des espèces déterminantes. Des réflexions sont en cours avec le MNHN pour établir le référentiel Habitat. Le CBNM proposera une hiérarchisation des habitats naturels, qui permettra ainsi de définir une liste d'habitats déterminants.

Les listes d'espèces déterminantes Faune, ainsi que la méthode de délimitation des ZNIEFF, seront proposées en fin d'été, début d'automne.

Dès début septembre, des pré-zonages ZNIEFF seront fournis par le CBNM.

Les données Flore-Habitat seront croisées avec les données Faune.

Afin de pouvoir définir les tracés définitifs des périmètres ZNIEFF, ces travaux seront conduits sous forme de groupes de travail locaux, associant les membres du CSPN locaux. Les autres membres du CSPN seront consultés par mail.

La validation *in fine* des périmètres sera effectuée en séance plénière.

Une proposition est émise sur la prise en compte des activités culturelles notamment les « Dziaras », ou lieu de culte, afin de prendre en compte cette dimension culturelle mahoraise dans la description des périmètres ZNIEFF.

Avis n°2013-03 :

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte a émis un avis favorable sur le planning prévisionnel et pour une validation ultérieure par mail de la révision de la liste d'espèces déterminantes et des habitats déterminants, de la méthode de délimitation des ZNIEFF et des propositions de tracés. La validation *in fine* des tracés interviendra en séance plénière.

Le CSPN donne également un avis favorable à la constitution d'un groupe local de travail afin de déterminer la méthodologie de tracés des ZNIEFF et de proposer les périmètres..

En ce qui concerne le référentiel habitat, le CSPN demande qu'une discussion soit engagée avec le MNHN pour adapter la méthodologie nationale à l'outre-mer.

Le CSPN valide la proposition d'intégrer les données culturelle et culturelle dans la délimitation des ZNIEFF.

Le Président du CSPN



CHAMSSIDINE Houlam